

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Sûreté aérienne : Afrijet obtient la certification IOSA

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

C'EST une bonne nouvelle pour l'aviation civile gabonaise. La compagnie Afrijet Business Service vient d'obtenir la certification IOSA, un label délivré à la suite d'un audit conduit par des auditeurs désignés par l'Association internationale des transporteurs aériens (IATA). La certification IOSA est valide pour deux ans, à compter de la date de début de l'audit. Cet audit très approfondi et très exigeant n'est mené que par quelques organismes agréés de l'audit dans le monde entier. Le système d'éva-

luation IOSA couvre essentiellement huit aspects les plus importants liés à la sûreté des opérations aériennes : organisation corporative et systèmes de gestion ; opérations de vol ; contrôle opérationnel - régulation des vols ; ingénierie et entretien des aéronefs (procédures de sécurité et de maintenance) ; opérations en cabine maintenance des compétences équipages ; services au sol ; activités de fret ; et sûreté opérationnelle (contrôle des normes de sécurité à l'intérieur de la compagnie aérienne). La certification IOSA classe la compagnie certifiée à un haut niveau d'appréciation à l'échelle mondiale, car par cet audit, l'IATA amène les compagnies à

ne pas satisfaire les seules exigences nationales ou régionales, mais à respecter également les normes internationales. " Nous sommes heureux de rejoindre le groupe des 43 opérateurs africains certifiés IOASA (parmi lesquels 25 compagnies nationales). IOSA est bien entendu pour nous un gage d'amélioration du niveau de sécurité, mais c'est aussi un sésame pour nouer des alliances commerciales panafricaines et au-delà, au bénéfice des passagers gabonais ", s'est réjoui Marc Gaffajoli, A-DG d'Afrijet.



Photo: D.R/I/Union


L'avion de la compagnie de transport aérien, Afrijet.

Webinaire: Gabon Telecom sur le front de la lutte contre les cyberattaques

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS un contexte numérique marqué par des cyberattaques, le leader national de téléphonie, Gabon Telecom, vient d'organiser une conférence virtuelle sur la cybersécurité. Des leaders mondiaux en la matière, dont Kaspersky (société spécialisée dans la sécurité des systèmes d'information) et Arbor (plateforme de protection contre les attaques) y ont pris part. Ce second webinaire du genre, qui s'inscrit dans la suite logique du précédent organisé en 2018 par Gabon Telecom, et suivi par la mise en place de la plateforme Arbor, vise à permettre aux leaders mondiaux du domaine, de prendre conscience de manière collective de ce fléau afin d'y faire face avec efficacité. En effet, lors de cette conférence virtuelle, les responsables de Gabon Telecom ont relevé les enjeux de la plateforme Arbor qui a " permis de protéger les clients de Gabon Telecom contre une centaine d'attaques de différentes intensités". Selon son directeur des systèmes

d'information, Hamid Bensaid, "Gabon Telecom était dans sa posture naturelle d'entreprise citoyenne du paysage digital avec comme responsabilité, sensibiliser les décideurs sur les enjeux liés à la sécurité de l'Information". Tout en insistant sur l'implication de la direction générale comme facteur clé du succès d'une stratégie de sécurité, Hamid Bensaid a souligné que "la faiblesse du budget de la cybersécurité qui reste moins de 5 % du budget alloué aux TIC, est loin d'être suffisant, il doit représenter au moins 10 % du budget global du DSI et il faut même procéder à la séparation du budget des Systèmes d'Information, de celui de la cybersécurité, qui doit être considéré comme une assurance pour la productivité". Leader mondial du pôle des solutions Endpoint, Detection and Response selon Gartner, Kaspersky était représenté par son Expert sénior Selim Doucene, qui a révélé, statistiques à l'appui, que "la pandémie de Covid n'a pas induit une démultiplication considérable des attaques, mais une personnalisation de ces dernières, pour s'arrimer au nouveau contexte".



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE

(Portant paiement par ordre alphabétique des pensions du mois de juillet 2020 et du 3ème trimestre 2020 sur toute l'étendue du territoire)

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID -19 et en application des mesures gouvernementales y relatives, la CNSS informe ses assurés (et ayants droit) qu'elle procédera, au paiement par ordre alphabétique, des pensions des échéances du mois de juillet 2020 et du 3ème trimestre 2020.

A cet effet, le paiement par chèques au Siège et les paiements en espèces seront effectués dans les différents centres de paiements habituels, selon le calendrier ci-après:

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Mercredi 05 août 2020	De A à D
Judi 06 août 2020	De E à L
Vendredi 07 août 2020	M
Lundi 10 août 2020	De N à O
Mardi 11 août 2020	De P à Z


Cependant, le transport des assurés du siège vers les agences ne se fera pas durant cette échéance. Les assurés sont donc invités à se rendre eux mêmes, directement à leurs agences respectives.

La CNSS tient à rappeler vivement que les consignes strictes seront imposées afin que le paiement se déroule dans des conditions maximales visant à réduire les risques liés au COVID -19. Elle en appelle donc au sens aigu de discipline et de responsabilité de chacun pour l'intérêt de tous.

NB: le paiement des nouveaux droits fera l'objet d'une communication ultérieure.

Notre ambition : mieux vous servir

Fait à Libreville, le 28 juillet 2020



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Romaric Ghisla YOUNMOU MBODOT

Boulevard de l'Indépendance • B.P. : 04 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 12 00 • Fax : (+241) 011 74 64 25
Centre d'appels : 102 • Cellule plaintes clients : 101 • www.cnss.gn • Facebook : caissenationaledesecuritesociale-gabon-officiel